

# **- MAIRIE de GRIGNAN -**

---

## **Convocation du Conseil Municipal**

(Article L2121-7, L2121-9, L2121-10, et L2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal aura lieu à la Mairie, le

***Jeudi 09 décembre 2021 à 18 h 30***  
***Salle du conseil***

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Grignan, le 03 décembre 2021

Bruno DURIEUX, Maire

  


### **ORDRE DU JOUR**

- Débat d'Orientation Budgétaire,
- Attribution du marché de l'éclairage,
- Approbation de la révision du PLU,
- Décisions budgétaires,
- Avenant au lot n° 7 du CTM,
- Cotisation à l'association Sauv'eaux,
- Subvention exceptionnelle à l'IAC pour exposition Espace Ducros,
- Acceptation d'un don,
- Vente de la mezzanine des services techniques,
- Questions diverses.